

Charte du Cercle des Entreprises Grenoble INP - Génie industriel

Préambule

Depuis sa création, l'école Grenoble INP - Génie industriel a le souci de déployer des relations privilégiées et nourries avec les entreprises. En effet, par leur connaissance du monde de l'entreprise et des exigences du métier d'ingénieur, ces dernières contribuent à faire évoluer l'école dans son organisation, son contenu pédagogique et son réseau pour mieux répondre à l'évolution des besoins.

Afin de renforcer cette dynamique, l'école Grenoble INP - Génie industriel a décidé en Mai 2012 de créer un Cercle des Entreprises. Ce Cercle des Entreprises est destiné à accueillir toute entreprise souhaitant développer avec l'école Génie industriel une collaboration approfondie et durable.

Article 1 : Objectifs du cercle

L'objectif du cercle est de regrouper les entreprises ayant des relations privilégiées avec l'école Grenoble INP - Génie industriel afin de créer une dynamique contribuant à leur développement, en s'appuyant notamment sur:

- des relations approfondies avec les futurs ingénieurs,
- des contacts avec le corps enseignant,
- des opportunités de collaboration avec les laboratoires de recherche associés à l'école,
- des échanges avec les autres partenaires sur les meilleures pratiques.

Pour l'Ecole Génie industriel, cette relation privilégiée n'est pas exclusive d'autres relations avec les sociétés industrielles, notamment dans le cadre de la politique d'accueil des stagiaires et de débouchés pour les élèves ingénieurs.

Article 2 : Les membres du Cercle des Entreprises de Génie industriel

Toute entreprise ayant des relations privilégiées avec l'école Génie industriel est invitée par la Cellule Relations Entreprises de l'école à être membre du Cercle des Entreprises.

Chaque membre s'engage pour une durée minimale de trois ans en signant le formulaire d'adhésion présenté en annexe 1 de cette charte. A l'issue de cette période de trois ans, une société peut souhaiter quitter le Cercle. Il lui suffit de le signaler à la cellule Relations Entreprises de l'école.

La liste des membres du cercle est mise à jour chaque année. Vous la trouverez sur la page :

<http://genie-industriel.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/partenariats>

Article 3 : Modalités de fonctionnement et activités du Cercle

Le Cercle est animé par la cellule Relations Entreprises de l'école Génie industriel.

Les activités des membres du Cercle sont de trois types :

- la participation directe à la formation des ingénieurs,
- le soutien aux activités de recherche menées par les laboratoires associés à l'école Génie industriel
- la participation aux évènements organisés à l'intention des membres du cercle.

La **participation directe à la formation** des ingénieurs peut prendre les formes suivantes :

- Sélection des candidats élève ingénieur en participant aux côtés des enseignants de l'Ecole aux jurys de recrutement d'entrée à l'Ecole.
- Proposition d'études de terrain permettant d'illustrer les connaissances théoriques et de faire partager aux élèves ingénieurs et à leurs enseignants les situations concrètes de travail et d'organisation de la production.
- Encadrement de stages ingénieur adjoint (stage IA, deuxième année) et de projets de fin d'études (PFE, troisième année)
- Interventions dans les cours, les enseignants pouvant solliciter les experts des entreprises du Cercle pour intervenir dans les cours.

Le **soutien aux activités de recherche** menées par les laboratoires associés à l'école peut prendre les formes suivantes:

- L'échange avec les équipes des laboratoires sur les questionnements actuels du monde industriel qui pourraient être éclairés par une approche de type "recherche",
- L'élaboration de partenariats avec les laboratoires pour mener des programmes sur ces questionnements,
- La diffusion dans les milieux économiques et industriels de résultats de recherches développées par les laboratoires associés à l'école Génie Industriel.

Un **calendrier d'évènements** est proposé chaque année à l'ensemble des membres du Cercle. Ces évènements ont pour vocation :

- De faire partager les domaines d'excellence de l'école Génie industriel et de ses laboratoires de recherche associés (G-SCOP, PACTE, GAEL) aux entreprises du Cercle.
- D'échanger sur les succès ou les difficultés des entreprises du Cercle sur tous les aspects liés au génie industriel (lean manufacturing, organisation logistique, système de développement des produits nouveaux, ...).
- De regrouper les entreprises proposant des stages PFE (Projet de Fin d'Etudes) afin de recruter les élèves ingénieurs stagiaires (Forum des entreprises, destiné aux élèves de 3^{ème} année).

Article 4 : Apports financiers

Bien qu'aucun apport financier ne soit demandé aux entreprises partenaires, les entreprises du Cercle sont invitées à contribuer aux recettes de l'école au travers de la taxe d'apprentissage.